

## PONTUS DE LA GARDIE, CAPITAINE SCANDINAVE, DESCEND-IL DU TROUBADOUR HOMONYME ?

### I

En tant que provençalisant finlandais je ne pouvais pas ne pas être frappé, dès le début, par le nom du troubadour Pons de la Guardia : ce nom, on le retrouve, à quelques siècles d'intervalle, il est vrai, dans l'histoire du royaume de Suède-Finlande, où il occupe une place glorieuse.

De prime abord, j'ai été hanté par l'idée de pouvoir établir une parenté entre ces deux homonymes, d'autant plus qu'un des membres de la famille suédoise — le petit-fils de Ponce ou Pontus — s'est occupé aussi de versification. J'avais la prétention de pouvoir attester un prolongement de la veine poétique d'un troubadour dans le pays septentrional qui, pendant des siècles, fut la patrie non seulement des Suédois, mais aussi de mes ancêtres finlandais.

Qui était ce Pontus de La Gardie nordique, né coiffé ? Bien que la vie et l'œuvre de ce personnage historique soient relativement bien connues dans le Nord, il n'en est pas de même dans le Sud et particulièrement au-delà des Pyrénées.

À ses débuts, Pontus de la Gardie (1520-1585) n'était autre qu'un aventurier plus ou moins vague. Servant d'abord sous les drapeaux français il semble avoir reçu son éducation militaire dans les luttes qui opposèrent la France à la maison de Habsbourg, dans les années 1540 et 1550. Le traité de paix du Cateau-Cambrésis conclu, et après avoir probablement visité l'Écosse, il entra au service du Danemark, en 1559. Aussi prit-il part à la guerre qui, en 1563, éclata entre les États nordiques. Deux ans plus tard, lors de la conquête de Varberg par les Suédois, il fut fait prisonnier par ceux-ci.

Quelque captif qu'il fût il ne tarda pas à gagner la faveur de son nouveau maître, Éric XIV de Suède. Pourtant, il se rallia, dès le début, en 1568, à l'insurrection des deux ducs contre le roi leur frère, livré sporadiquement au délire de persécution.

Éric fut emprisonné, et son frère Jean III, couronné roi. Pontus en tira un bon parti : il fut d'abord armé chevalier suédois et ensuite, en 1571, il fut fait baron d'Ekholm. En 1580, le roi le combla en lui donnant en fief la commune finlandaise de Liminka et en lui mariant sa fille naturelle.

Grâce à sa connaissance des langues Pontus se vit confier des missions diplomatiques : il fut envoyé auprès de l'empereur germanique et auprès du roi de France. Ambassadeur extraordinaire à Rome, en 1576, il entra en de vains pourparlers avec le pape sur les conditions sous lesquelles l'église suédoise (et finlandaise) eût pu être ramenée au sein de l'Église catholique romaine.

Mais plutôt que dans le domaine de la diplomatie,<sup>1</sup> c'est sur le champ de bataille que l'homme d'action venu du Sud devait toujours cueillir ses plus beaux lauriers. En 1574 et 1575, il avait dirigé l'expédition de Livonie. Commandant ensuite en chef les forces du pays, dès 1580, il donna, grâce à ses qualités de capitaine, une bonne tournure à la guerre russo-suédoise. Il s'empara de plusieurs villes et châteaux à l'est de la Finlande d'alors, de même qu'en Estonie et dans la partie ouest de l'Ingrie.

C'est sur sa proposition que l'on fit la trêve, en 1583. Celle-ci devait justement être prolongée lorsque Pontus — qui venait d'être élevé à la dignité de conseiller royal — se noya dans le fleuve Narva. Il fut enseveli à Tallinn.

Quoique la carrière éclatante de ce guerrier brave et capable se basât en quelque sorte sur la bonne chance, il fut indéniablement lui-même artisan de sa fortune. Il sut bien gagner aussi l'attachement de ses soldats finlandais. Avec son roi Jean III il parla tout aussi franc que le devait faire son fils Jacob avec la reine Christine.

Pontus est en effet la souche d'une famille suédoise bien méritée de sa nouvelle patrie. Son fils Jacob (1583-1652), comte de Läckö et d'Arensburg, s'illustra autant que le père. Ayant combattu sous les ordres de Maurice de Nassau, aux Pays-Bas, il fut le maître de l'art militaire de Gustave II Adolphe, héros de la guerre de Trente Ans. Commandant en chef les armées suédo-finlandaises il domina longtemps la Russie septentrionale, entra même à Moscou, en 1610, et rattacha à la Finlande une partie de la Carélie. Impatients de regagner leurs foyers, les soldats finlandais l'appelaient «Jacques le Paresseux», qualification élogieuse au fond et due au fait qu'il défendit opiniâtement Novgorod, durant plus de cinq ans : «L'été s'en va, l'hiver s'en va, mais Jacques le Paresseux ne s'en va pas».

Magnus, comte de Savensburg, fils du précédent (1622-1686), fut beau-frère du roi Charles X Gustave. Membre du conseil de régence de Char-

1. Cf. F. COMBES, *Histoire générale de la Diplomatie slave et scandinave*, 1856 (pp. 321-412 : *Études sur les négociations de Ponce de La Gardie*).

les XI mineur, en 1660, il négocia la paix d'Oliva entre la Suède et la Pologne. Plus tard, promu chancelier et devenu l'homme d'État le plus influent de son pays, il fut très enclin à faire de grandes libéralités. À bout de crédits, il allia la Suède à Louis XIV. Mais lorsque la Suède fut vaincue par le Brandebourg et par le Danemark, dans la guerre qui s'ensuivit, il fut disgracié et mourut ruiné.

C'est Magnus un des plus grands mécènes du Nord, qui s'est attaqué aussi aux belles-lettres, à ses heures perdues. De sa plume sont sorties plusieurs hymnes religieuses dont une figure toujours dans le recueil de cantiques de l'église suédoise et deux dans celui des Finlandais. Elles sont encore très fréquemment chantées.

Les succès aussi éclatants que ceux de l'officier de fortune méridional ne pouvaient pas passer sans exciter de la jalousie. Des envieux attaquèrent exprès son origine. Pour le calomnier, un *lausengier* le qualifia même de «sutoris filius». Son ascendance n'a pourtant rien d'obscur : celle qu'il avait annoncée comme la sienne est absolument exacte. En s'appuyant, entre autres, sur la correspondance des La Gardie nordiques avec leurs proches parents du Midi, M. Mahul a eu le mérite d'élucider ce problème une fois pour toutes.<sup>2</sup>

Le berceau languedocien de Pontus se trouva dans la métairie de La Gardie — dont il prit le nom — située dans la commune de Villarlông, canton Conques, arrondissement et département d'Aude.

Qu'on ne se laisse pas tromper par le lieu de naissance apparemment vil de Ponce : il est bien issu d'une famille noble qui, depuis des temps immémoriaux, possédait des domaines tels que Russol, La Gardie, Ornaison et Puzzols, lesquels se trouvent éloignés de vingt à trente kilomètres de Rieux, entre Narbonne et Carcassonne. Jadis, on voyait fréquemment que le nom du domaine remplaça celui de la famille : les frères de Ponce s'appelaient d'ailleurs Russol et Pouzzols (et de La Gardie), pour la même raison.

Leur véritable nom de famille était d'Escouperie. Ils faisaient partie des nobles provinciaux, propriétaires fonciers, qui fort souvent pouvaient compter leurs ascendants jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, sinon plus haut encore. On sait en tout cas expressément que vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Robert d'Escouperie, leur ancêtre, possédait déjà, entre autres, le domaine de La Gardie.

2. M. MAHUL, *Notes historiques sur Pontus de La Gardie et sur sa famille*, «Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne», II (1858). Voir aussi *ibid.*, I (1849) : E. SÉNEMAUD, *Biographie de Pontus de La Gardie* ; et F. U. WRANGEL, *Pontus De la Gardie och hans slägt i Frankrike under 1500- och 1600- talen*, «Historisk Tidskrift», X (Stockholm 1890), 253-269.

## II

Il était également d'usage chez les troubadours de tirer leurs noms de leur lieu d'origine ; qu'on se rappelle Arnaut de Marueil, Bernart de Ventadour, Aimeric de Sarlat, Peire de Castelnau, etc., etc. À d'autant plus forte raison s'il s'agissait des seigneurs des fiefs, tels Bertran de Born et d'Alamanon, le Dauphin d'Auvergne, Raimbaut d'Orange, etc.

Si le troubadour Pons de la Guardia (ou de la Gardie) était originaire du domaine précité de ce nom, il serait facile à expliquer pourquoi il chanta la *dona de Burlatz*, fille de Raimon VI comte de Toulouse, vicomtesse de Béziers ou de Trencavel, dans ce cas sa voisine et suzeraine. Mais, hélas, les localités appelées la Gardie (ou la Guardia) ne sont point rares des deux côtés des Pyrénées : ce sont d'anciens postes de garde, comme le note mon feu ami I. Frank dans sa belle étude sur *Pons de la Guardia, troubadour catalan du XII<sup>e</sup> siècle*, parue dans le «Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona», XXII (1949), 229-327, où, p. 238, note, il énumère celles qui se trouvent en pays catalan.

Il est vrai, d'après cet auteur averti, que le troubadour Pons paraît appartenir, lui aussi, à la noblesse.<sup>3</sup> Mais au prix de recherches minutieuses très poussées, Frank rend évident, ou au moins fort probable, que le poète est catalan : il fait appel à quelques critères linguistiques, aux rares allusions personnelles et locales contenues dans ces chansons langoureuses, à la fréquence manuscrite relative de l'article *sa*, à côté de *la* (*Guardia*), etc. Après avoir passé en revue les personnages historiques contemporains nommés (Pons) de la Guardia, il parvient même à une identification tout à fait plausible : il s'agirait de Pons de la Guardia de Ripoll, personnage largement documenté.<sup>4</sup>

Dans *Faray chanzo ans que veinha-l laig temps* de Pons, le n° IV de Frank (= 377.3 de Pillet), il y a, au v. 5, une allusion strictement locale qui s'applique à un vaste territoire : *Tot lo país, de Salsas (=Salces) tro a Trems*. Ces deux noms en représentent évidemment les frontières. Il y a deux manuscrits : *Trems* est la leçon de *V* — et de Frank — tandis que *C* lit *Rems*. Il n'y a pas de localité qui s'appelle *Trems*. Frank propose la solution aussi hardie qu'ingénieuse d'y voir une forme plurielle — dérogation due à la licence poétique — du nom de la petite ville catalane de *Tremp*, que la tradition fait dériver de *Templum*.

La rime étant en *-ems*, le choix n'est pas grand : *Nems*, forme catalane

3. FRANK, *ibid.*, p. 242 s.

4. *Ibid.*, p. 258 ss.

éventuelle de *Nemze* (Nîmes) ne semble pas très logique ici.<sup>5</sup> Il n'est pas facile non plus d'admettre *Rems* du ms. *C*, Reims limitant tout vaguement le royaume de France du côté du nord? *Trems* pourrait être un lapsus causé par le début du mot *tro* qui précède. L'origine du poète n'est pas en jeu ici, car on ne peut pas discerner s'il quitte sa patrie ou bien le pays qu'il visite :

«Faray chanzo ans que veinha'l laig tems,  
pus en Tolsa nos n'anam tuit essems.  
A Deu coman tot cant reman de zay :  
ploran m'en part, car las domnas am nems.  
Tot lo país, de Salsas tro a Trems,  
salv Deus, e plus cel on midon estai.»<sup>6</sup>

Tout bien considéré, je me trouve devant l'impossibilité évidente de faire descendre le capitaine nordique de la lignée du troubadour homonyme. Ainsi, le seul prolongement de l'oeuvre des troubadours que l'on puisse trouver en Finlande est à chercher dans les cinq chants de notre collection médiévale *Piae Cantiones* qui sont, à coup sûr, des emprunts français.

AIMO SAKARI

Université de Jyväskylä.

5. Salces et Nîmes — l'ancienne forme occitane était *Nems(e)* — pourraient délimiter l'enclave Trencavel, dans ce cas.

6. Ed. FRANK, p. 296.